



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Circulaire n° 9170

du 28/02/2024

**WBE – Opérations statutaires. Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service - Personnel ouvrier**

**Demande de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.**

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 28/02/2024 au 15/03/2024
Documents à renvoyer	oui, pour le 15/03/2024

Information succincte	<i>Personnel ouvrier demande de changement d'affectation</i>
-----------------------	--

Mots-clés	<i>Personnel ouvrier Changement d'affectation</i>
-----------	---

### Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-social
	Primaire ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Secondaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
	Maternel spécialisé	Centres techniques
	Primaire spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Secondaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
	Promotion sociale secondaire	Internats secondaire ordinaire
	Promotion sociale secondaire en alternance	Internats prim. ou sec. spécialisé
	Promotion sociale supérieur	Internats supérieur
	Ecoles supérieures des Arts	
	Hautes Ecoles	

### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Les Délégués et Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles, des ESA et universités Les organisations syndicales

### Signataire(s)

WBE - M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Éducation
---

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Tavier François	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par WBE	02 755 55 55 papo@cfwb.be



**WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT**

## Opérations statutaires

Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et  
de service - Personnel ouvrier

Demande de changement d'affectation dans un établissement  
scolaire de la zone ou d'une autre zone organisé par Wallonie-  
Bruxelles Enseignement

**OBJET : Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service. Personnel ouvrier. Demande de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, la reproduction de la circulaire publiée sur [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires). Elle contient:

- Les instructions pour introduire les demandes de changement d'affectation ;
- Les tableaux des emplois vacants.

#### Que devez-vous faire?

---

Vous devez communiquer cette circulaire à vos membres du personnel.

Cette circulaire est **également** disponible sur le site [www.wbe.be](http://www.wbe.be) via la page : [www.wbe.be/papo-evolution/](http://www.wbe.be/papo-evolution/).

#### Qui est concerné par cette circulaire?

---

Cette circulaire est à destination des:

- membres du personnel ouvrier
- **nommés** à titre définitif
- au sein d'un établissement de l'enseignement organisé par **Wallonie-Bruxelles Enseignement**.

#### Pour quoi?

---

Tout en gardant la fonction pour laquelle le membre du personnel est nommé, il souhaite **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Toute demande de changement d'affectation n'est possible que dans un emploi vacant à **prestations complètes**<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Article 210. - § 1<sup>er</sup> du Décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française (ci-après: décret du 12 mai 2004). Tout membre du personnel ouvrier nommé à titre définitif, titulaire d'une ou de plusieurs fonctions de recrutement, peut, à sa demande, obtenir dans cette fonction ou l'une de ces fonctions un changement d'affectation : 1° dans un emploi vacant à prestations complètes d'un autre établissement de la zone ; 2° dans un emploi vacant à prestations complètes au sein d'une autre zone.

Quand et comment introduire une demande? :

---

- Pour le **15 mars 2024** au plus tard
- De manière électronique via le formulaire électronique accessible depuis [www.wbe.be/papo-evolution/](http://www.wbe.be/papo-evolution/).

Vous ou vos membres du personnel souhaitez plus d'informations?

---

Contactez-nous par mail à l'adresse [papo@w-b-e.be](mailto:papo@w-b-e.be) ou via le formulaire de contact disponible depuis la page « Foire aux questions » des services de la Carrière : [www.wbe.be/dgpe-faq](http://www.wbe.be/dgpe-faq) .

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Manuel DONY

# Table des matières

<b>1. EN PRATIQUE</b> .....	<b>5</b>
1.1. COMMENT INTRODUIRE VOTRE DEMANDE? .....	5
1.2. TRAITEMENT DES DEMANDES .....	5
1.3. SI VOUS RENONCEZ AU CHANGEMENT D'AFFECTION? .....	6
<b>ANNEXE 1 – LES ZONES GÉOGRAPHIQUES</b> .....	<b>7</b>
<b>ANNEXE 2 – LES EMPLOIS VACANTS</b> .....	<b>8</b>

# 1. En pratique

---

Le changement d'affectation vous concerne si:

- vous êtes membre du personnel ouvrier **nommé à titre définitif** dans un établissement scolaire au sein de **l'enseignement organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement** ;
- vous exercez votre fonction à horaire **incomplet ou complet** ;
- vous êtes titulaire d'une ou de plusieurs fonctions de **recrutement** et
- vous souhaitez **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement.

Toute demande de changement d'affectation n'est possible que dans un emploi vacant à **prestations complètes**<sup>1</sup>.

Dans ce cas, vous pouvez demander un changement d'affectation **dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé(e)** dans un ou plusieurs emploi(s) **définitivement vacant(s)** au sein d'un établissement de la zone ou dans une autre zone.

**A savoir !** Depuis l'entrée en vigueur du Décret du 25 avril 2019, si vous êtes nommé(e) dans votre fonction à horaire incomplet, il vous est possible d'introduire une demande de changement d'affectation dans une fonction à horaire complet.

## 1.1. Comment introduire votre demande?

1. **Complétez le formulaire** de demande de changement d'affectation à partir de [www.wbe.be/papo-evolution/](http://www.wbe.be/papo-evolution/);
  - enregistrez vos données personnelles et votre situation professionnelle actuelle;
  - dans l'onglet correspondant à votre fonction : choisissez les établissements dans lesquels vous sollicitez un changement d'affectation en indiquant votre ordre de préférence ;
  - motivez votre demande (dans le cadre « Circonstances exceptionnelles motivant la demande ») ;
  - confirmez et envoyez le formulaire électronique.
2. **Validez votre demande en cliquant sur le lien qui vous sera envoyé par mail.**

**Toute demande doit être motivée par des circonstances exceptionnelles, veuillez à bien enregistrer la motivation de votre demande lorsque vous remplissez le formulaire électronique.**

Remarque: Dans un souci de simplification, nous prenons en charge l'envoi d'une copie de chaque demande accompagnée des éventuels documents annexes au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente.

## 1.2. Traitement des demandes

Votre demande sera soumise pour avis à la Commission zonale concernée et/ou à la Commission interzonale compétente. Ensuite, le Conseil WBE rendra sa décision et vous en informera.

**La décision de changement d'affectation produira ses effets le lundi 26 aout 2024** (premier jour de l'année scolaire prochaine).

### 1.3. Si vous renoncez au changement d'affectation?

Lorsque votre changement d'affectation est accepté, vous recevrez une décision du Conseil WBE. Il vous est possible d'y renoncer mais **cette mesure est exceptionnelle et ne sera pas automatiquement accordée**. Pour cela, devrez adresser votre demande de renonciation:

- Au plus tard **dans les 15 jours** de la notification de la décision
- En motivant par des **circonstances exceptionnelles**
- A l'adresse: [papo@w-b-e.be](mailto:papo@w-b-e.be).

## Annexe 1 – les zones géographiques

Les différents établissements sont répartis dans 10 zones. La liste ci-dessous énumère les différentes zones, ainsi que les différentes communes qui les composent:

<b>Zone 1 – Bruxelles</b>	Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint Pierre.
<b>Zone 2 - Brabant wallon</b>	Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Court-Saint-Etienne, Chastre, Chaumont-Gistoux, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécinne, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Walhain, Waterloo, Wavre, Villers-la Ville.
<b>Zone 3 - Huy-Waremme</b>	Amay, Anthisnes, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Faimés, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hamoir, Hannut, Héron, Huy, Lincet, Marchin, Modave, Nandrin, Oreye, Ouffet, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme, Wasseiges.
<b>Zone 4 - Liège</b>	Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé.
<b>Zone 5 - Verviers</b>	Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Lierneux, Limbourg, Malmedy, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.
<b>Zone 6 - Namur</b>	Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Doische, Eghezée, Fernemont, Floreffe, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Gembloux, Gesves, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Rochefort, Sambreville, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir.
<b>Zone 7 - Luxembourg</b>	Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Manhay, Marche-en-Famenne, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Nassogne, Neuchâteau, Paliseul, Rendeux, Rouvroy, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton, Wellin.
<b>Zone 8 – Wallonie picarde</b>	Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai.
<b>Zone 9 – Hainaut centre</b>	Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.
<b>Zone 10 – Hainaut sud</b>	Aiseau-Presles, Anderlues, Beaumont, Cerfontaine, Charleroi, Châtelet, Chimay, Courcelles, Couvin, Erquelines, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Froidchapelle, Gerpennes, Ham-sur-Heure, Les-Bons-Villers, Lobbes, Merbes-le-Château, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Philippeville, Pont-à-Celles, Sivry-Rance, Thuin, Viroinval et Walcourt.

## Annexe 2 – Les emplois vacants

Zone	Fase	Etablissement	Localité	Fonction
1	124	ATHENEE ROYAL DE LA RIVE GAUCHE	LAOKEN	Ouvrier d'entretien
1	246	ATHENEE ROYAL ANDREE THOMAS	FOREST	Ouvrier d'entretien
1	265	École de la Découverte - Ens. primaire spécialisé de la CF	GANSHOREN	Ouvrier d'entretien
1	365	ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA	SAINT-GILLES	Ouvrier d'entretien
1	460	ATHENEE ROYAL D'UCCLE I	UCCLE	Ouvrier d'entretien
1	460	ATHENEE ROYAL D'UCCLE I	UCCLE	Ouvrier d'entretien
1	483	E AFC Uccle	UCCLE	Ouvrier d'entretien
1	513	ATHENEE ROYAL WOLUWE-SAINT-LAMBERT	WOLUWE-SAINT-LAMBERT	Ouvrier d'entretien
1	513	ATHENEE ROYAL WOLUWE-SAINT-LAMBERT	WOLUWE-SAINT-LAMBERT	Ouvrier d'entretien
1	513	ATHENEE ROYAL WOLUWE-SAINT-LAMBERT	WOLUWE-SAINT-LAMBERT	Ouvrier d'entretien
1	483	E AFC Uccle	UCCLE	Préparateur
1	95493	Haute École Bruxelles-Brabant	UCCLE	Préparateur
1	95493	Haute École Bruxelles-Brabant	UCCLE	Préparateur
2	667	ATHENEE ROYAL RIXENSART-WAVRE	RIXENSART	Ouvrier d'entretien
3	2384	Ecole fondamentale autonome de Cipllet - Burdinne	BRAIVES	Aide-cuisinier
3	2401	ATHENEE ROYAL HANNUT	HANNUT	Ouvrier d'entretien
3	4898	Centre d'Autoformation et de Formation continuée de la C.F.	TIHANGE	Ouvrier d'entretien
3	1752	Etablissement d'enseignement spécialisé fondamental de la CF « La Marelle »	AMAY	Ouvrier d'entretien
3	1754	E.E.S.C.F. Le chêneux	AMAY	Ouvrier d'entretien
3	1787	Athénée royal Agri-Saint-Georges	HUY	Ouvrier d'entretien
3	2400	Institut d'enseignement spécialisé primaire et secondaire de la CF « Les Orchidées »	HANNUT	Ouvrier d'entretien
3	5157	Internat autonome de la Communauté française - Filles	HUY	Ouvrier d'entretien
3	3207	Ecole fondamentale autonome de Crisnée La Buissonnière	CRISNEE	Ouvrier d'entretien qualifié

4	1990	Institut d'enseignement spécialisé primaire et secondaire de la CF « Etienne Meylaers »	GRIVEGNEE	Aide-cuisinier
4	2210	Etablissement d'enseignement spécialisé primaire et secondaire de la CF « L'envol »	FLEMALLE	Aide-cuisinier
4	65017	Haute École Charlemagne	LIEGE	Aide-cuisinier
4	1897	ATHENEE ROYAL DE HERSTAL	HERSTAL	Ouvrier d'entretien
4	5246	Internat autonome mixte de la Communauté française	LIEGE	Ouvrier d'entretien
4	5246	Internat autonome mixte de la Communauté française	LIEGE	Ouvrier d'entretien
4	65017	Haute École Charlemagne	LIEGE	Ouvrier d'entretien
4	2160	EAFC Fléron Charlemagne	FLERON	Ouvrier d'entretien
4	1994	ATHENEE ROYAL CHARLES ROGIER	LIEGE	Ouvrier d'entretien
4	1897	ATHENEE ROYAL DE HERSTAL	HERSTAL	Ouvrier qualifié
4	2066	Conservatoire royal de Liège	LIEGE	Ouvrier qualifié
4	2174	ATHENEE ROYAL VISE	WISE	Préparateur
4	65017	Haute École Charlemagne	LIEGE	Préparateur
5	2334	ATHENEE ROYAL THIL LORRAIN	VERVIERS	Ouvrier d'entretien
5	2354	ATHENEE ROYAL VERDI	VERVIERS	Ouvrier d'entretien
5	2263	Ecole fondamentale autonome de la CF 'Duc de Marlborough'	LIMBOURG	Ouvrier d'entretien
5	2272	Athénée royal Ardenne - Hautes Fagnes	MALMEDY	Préparateur
6	2792	ATHENEE ROYAL NORBERT COLLARD	BEAURAING	Aide-cuisinier
6	2894	ATHENEE ROYAL MEUSE-CONDROZ	ANDENNE	Aide-cuisinier
6	3007	ITCF HENRI MAUS	NAMUR	Aide-cuisinier
6	5250	Internat autonome pour jeunes filles de la CF	JAMBES	Aide-cuisinier
6	2998	ITCF FELICIEN ROPS	NAMUR	Opérateur-technicien
6	2894	ATHENEE ROYAL MEUSE-CONDROZ	ANDENNE	Ouvrier d'entretien
6	2970	Institut d'enseign. spécialisé de la CF "Mariette Delahaut"	JAMBES	Ouvrier d'entretien
6	2998	ITCF FELICIEN ROPS	NAMUR	Ouvrier d'entretien
6	2998	ITCF FELICIEN ROPS	NAMUR	Ouvrier d'entretien
6	3071	ATHENEE ROYAL GEMBLOUX	GEMBLOUX	Ouvrier d'entretien
6	5250	Internat autonome pour jeunes filles de la CF	JAMBES	Ouvrier d'entretien

6	3047	ATHENEE ROYAL TAMINES	TAMINES	Ouvrier d'entretien qualifié
6	5161	Internat autonome de la Communauté française	SAINT-SERVAIS	Ouvrier d'entretien qualifié
7	5247	Internat autonome mixte de la Communauté française	LIBRAMONT	Aide-cuisinier
7	10006	Home d'accueil permanent de la Communauté française St-Mard	SAINT-MARD	Aide-cuisinier
7	2599	Ecole primaire d'enseignement spécialisé de la CF	Marloie	Aide-cuisinier
7	2737	Ecole fondamentale autonome de Florenville	FLORENVILLE	Cuisinier
7	2467	ITCF ETIENNE LENOIR	ARLON	Ouvrier d'entretien
7	2506	ATHENEE ROYAL DE BASTOGNE - HOUFFALIZE	BASTOGNE	Ouvrier d'entretien
7	2712	Institut Technique de la Communauté française Centre Ardenne	LIBRAMONT	Ouvrier d'entretien
7	2712	Institut Technique de la Communauté française Centre Ardenne	LIBRAMONT	Ouvrier d'entretien
7	2712	Institut Technique de la Communauté française Centre Ardenne	LIBRAMONT	Ouvrier d'entretien
7	2721	ATHENEE ROYAL GERMAIN ET GILBERT GILSON	IZEL	Ouvrier d'entretien
7	10006	Home d'accueil permanent de la Communauté française St-Mard	SAINT-MARD	Ouvrier d'entretien
7	85025	Haute École Robert Schuman	LIBRAMONT	Ouvrier d'entretien
7	85025	Haute École Robert Schuman	LIBRAMONT	Ouvrier d'entretien
7	10006	Home d'accueil permanent de la Communauté française St-Mard	SAINT-MARD	Ouvrier d'entretien qualifié
8	1309	ATHENEE ROYAL FERNAND JACQUEMIN	COMINES-WARNETON	Aide-cuisinier
8	3226	ITCF RENEE JOFFROY	IRCHONWELZ	Aide-cuisinier
8	5244	Internat autonome mixte de la CF - Maison des étudiants	TOURNAI	Aide-cuisinier
8	1645	Ecole fondamentale autonome de Taintignies	TAINTIGNIES	Cuisinier
8	3226	ITCF RENEE JOFFROY	IRCHONWELZ	Cuisinier
8	1309	ATHENEE ROYAL FERNAND JACQUEMIN	COMINES-WARNETON	Ouvrier d'entretien
8	1444	Etab d'enseignement spécialisé primaire de la CF Pas@Pas	LESSINES	Ouvrier d'entretien
8	1691	Ecole fondamentale d'enseignement spécialisé de la CF	KAIN	Ouvrier d'entretien
8	1691	Ecole fondamentale d'enseignement spécialisé de la CF	KAIN	Ouvrier d'entretien
8	1697	ATHENEE ROYAL ROBERT CAMPIN	TOURNAI	Ouvrier d'entretien

8	1720	E.E.S.S.C.F. Le Trèfle	PECQ	Ouvrier d'entretien
8	3226	ITCF RENEE JOFFROY	IRCHONWELZ	Ouvrier d'entretien
8	3226	ITCF RENEE JOFFROY	IRCHONWELZ	Ouvrier d'entretien
8	5069	Ecole fondamentale autonome du Pays blanc	ANTOING	Ouvrier d'entretien
8	5069	Ecole fondamentale autonome du Pays blanc	ANTOING	Ouvrier d'entretien
8	95264	ATHENEE ROYAL THOMAS EDISON MOUSCRON	MOUSCRON	Ouvrier d'entretien
8	95264	ATHENEE ROYAL THOMAS EDISON MOUSCRON	MOUSCRON	Ouvrier d'entretien
8	95264	ATHENEE ROYAL THOMAS EDISON MOUSCRON	MOUSCRON	Ouvrier d'entretien
9	1193	ATHENEE ROYAL MARGUERITE BERVOETS	MONS	Aide-cuisinier
9	5158	Internat autonome de la Communauté française	LE ROEULX	Aide-cuisinier
9	1264	ATHENEE ROYAL SAINT-GHISLAIN	SAINT-GHISLAIN	Cuisinier
9	55010	Haute École en Hainaut	MONS	Ouvrier d'entretien
9	55010	Haute École en Hainaut	MONS	Ouvrier d'entretien
9	1411	ATHENEE ROYAL LA LOUVIERE	LA LOUVIERE	Ouvrier d'entretien
9	1464	ATHENEE ROYAL JULES BORDET	SOIGNIES	Ouvrier d'entretien
9	1595	ITCF MORLANWELZ	MORLANWELZ	Ouvrier d'entretien
9	1595	ITCF MORLANWELZ	MORLANWELZ	Ouvrier d'entretien
9	5724	Centre technique et pédagogique de la CF de Frameries	FRAMERIES	Ouvrier d'entretien qualifié
9	1264	ATHENEE ROYAL SAINT-GHISLAIN	SAINT-GHISLAIN	Ouvrier qualifié
10	1045	ATHENEE ROYAL JOURDAN	FLEURUS	Aide-cuisinier
10	1093	ATHENEE ROYAL PONT-A-CELLES	PONT-A-CELLES	Aide-cuisinier
10	1493	ATHENEE ROYAL SIMONE VEIL	BEAUMONT	Aide-cuisinier
10	827	ATHENEE ROYAL LUCIENNE TELLIER	ANVAING	Ouvrier d'entretien
10	1045	ATHENEE ROYAL JOURDAN	FLEURUS	Ouvrier d'entretien
10	3107	ATHENEE ROYAL JEAN REY	COUVIN	Ouvrier d'entretien
10	3107	ATHENEE ROYAL JEAN REY	COUVIN	Ouvrier d'entretien
10	3107	ATHENEE ROYAL JEAN REY	COUVIN	Ouvrier d'entretien
10	3134	Etablissement d'enseign. spécialisé secondaire de la CF	PHILIPPEVILLE	Ouvrier d'entretien
10	3134	Etablissement d'enseign. spécialisé secondaire de la CF	PHILIPPEVILLE	Ouvrier d'entretien

10	10008	Home d'accueil de la Communauté française Les Aubépines	MARIEMBOURG	Ouvrier d'entretien
10	3131	Athénée royal "Jean Rostand" de Philippeville	PHILIPPEVILLE	Ouvrier d'entretien qualifié